

Direction Générale des Services Techniques

Direction des EAUX
Service Eau Potable Exploitation
Tél. 05 46 51 79 90 (Choix 2)
eau.service.technique@agglo-larochelle.fr

DEMANDE DE TRAVAUX

- DE CREATION D'UN BRANCHEMENT NEUF
 - Simple
 - Ou individualisé
- SUPPRESSION DE BRANCHEMENT
- D'INDIVIDUALISATION SUR BRANCHEMENT EXISTANT
- MODIFICATION DE BRANCHEMENT
(diamètre, déplacement...)

DEMANDE DE TRAVAUX EAU POTABLE

Numéro référence cadastrale :

Numéro permis de construire :

Adresse du chantier :

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Agissant en qualité de :

propriétaire

représentant la société

Adresse courrier :

Téléphone :

Courriel :

Renseignements techniques :

Nombre de compteurs existants sur la parcelle :

Nombre total de compteur souhaité :

Débit de pointe en m³/h pour collectif et/ou réseau incendie :

Pièces en cours de validité à joindre en copie :

- Plan de situation et plans de masse avec les réseaux projetés et précisant l'emplacement souhaité du branchement et du compteur d'eau potable.

Pour les particuliers :

- Acte de propriété (attestation notariée).
- Carte nationale d'identité ou passeport.

Pour les professionnels :

- Un extrait K-Bis ou les statuts (pour les entreprises).

Dès réception de cette demande dûment complétée et accompagnée des documents demandés, le service Eau Potable Exploitation prendra contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous sur place en vue de l'établissement d'un devis.

NB : le délai minimal entre l'acceptation du devis et les travaux de réalisation ne pourra être inférieur à 8 semaines.

LA ROCHELLE, le

Signature du demandeur

Précédée de la mention « lu et approuvée »